BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 25 mars 2016	***N° 2016-143***

Convocation du 18 mars 2016
Aujourd'hui vendredi 25 mars 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Dominique ALCALA
Mme Anne WALRYCK à M. Michel DUCHENE
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD
M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Magali FRONZES à M. Marik FETOUH
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Dominique IRIART
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU
M. Didier CAZABONNE à M. Nicolas FLORIAN

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h00
M. Michel LABARDIN à M. Alain JUPPE à partir de 12h30
M. Alain DAVID à M. Jean TOUZEAU à partir de 10h00
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel LABARDIN de 11h30 à 12h30
M. Jean Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h30

M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50
M. Nicolas BRUGERE à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h30
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE à partir de 11h40
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT à partir de 11h00
M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON à partir de 12h45
Mme Laurence DESSERTINE à M. Christophe DUPRAT à partir de 12h10

M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY jusqu'à 10h30
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h30
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 12h00
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FARAO à partir de 11h30
M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECLADE à partir de 12h30
M. Pierre-de-Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Ariel PIAZZA à partir de 12h45
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50
M. Michel POIGNONEC à M. Alain TURBY à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 10h50
M. Alain SILVESTRE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 12h00
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI à partir 11h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h30

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 25 mars 2016**	***Délibération***
	Direction générale Valorisation du territoire **Direction du foncier**	***N° 2016-143***

Mérignac - Secteur Aéroparc - Acquisition des parcelles AC 276 - 131p - 277 - 270p - 269p - 40p - 280 - 296 - 300 - 279 - 278 - 222 - Décision - Autorisation

---

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La SA Progefim est propriétaire des parcelles de terrain nu cadastrées section AC 276-131-277-270-269-40-280-296-300-279-278-222 situées chemin des Boucheries et du Vert Castel sur le territoire de la commune de Mérignac qui sont nécessaires à l'aménagement du lotissement d'activités Vert Castel 2. Ces parcelles sont impactées par la création d'une voie nouvelle (opération T 2044 du PLU) dans le cadre de l'opération « Aéroparc - déviation de l'avenue Marcel Dassault » déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral du 12 juin 2014.

Par délibération n° 2014/0763 en date du 19 décembre 2014 le Conseil de Communauté a approuvé un protocole partenarial entre la SA Progefim – la ville de Mérignac et la Communauté urbaine de Bordeaux relatif notamment à l'acquisition des emprises nécessaires à la desserte du lotissement d'activités Vert Castel 2.

C'est à ce titre que les pourparlers ont été engagés avec la SA Progefim en vue de l'acquisition d'une emprise d'environ 25 944 m2 moyennant un prix de 234 446,52 euros dont 11 146,52 euros de TVA sur marge qui n'est pas supérieur à l'estimation domaniale.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-37,

VU la délibération du Conseil de communauté n° 2014/0763 en date du 19 décembre 2014 approuvant le protocole partenarial relatif au lotissement d'activités Vert Castel 2,

VU l'arrêté de déclaration d'utilité publique du 12 juin 2014,

VU le protocole partenarial signé le 8 janvier 2015,

VU l'avis de France domaine n° 281V2236 en date du 31 août 2015,

VU la promesse unilatérale de cession signée en date **du 29 décembre 2015**

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU'IL convient de maîtriser à l'amiable l'acquisition des emprises de terrain nu susvisées en vue de la réalisation d'une voie nouvelle et de son intégration dans le domaine public métropolitain dans le cadre de l'opération « Aéroparc-déviation de l'avenue Marcel Dassault » à Mérignac

DECIDE

Article 1 : L'acquisition par Bordeaux Métropole de l'intégralité des parcelles cadastrées section AC n° 276-277-280-300-279-278-222-296 pour une superficie de 13 083 m² ainsi que des emprises à détacher de la parcelle AC 131 pour 3 422 m², AC 270 pour 7 609 m², AC 269 pour 1 189 m² et AC 40 pour 641m² soit une superficie totale de 25 944 m² appartenant à la SA Progefim moyennant un prix de 234 446,52 euros dont 11 146,52 euros de TVA sur marge.

Article 2 : La dépense et les frais se rapportant à cette acquisition seront imputés au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 21, article 2112 fonction 61

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique et tous les documents afférents à cette acquisition.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **12 AVRIL 2016** **PUBLIÉ LE :** **12 AVRIL 2016**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Jacques MANGON